



CRE

Guide du financement de CREation : Partage en format numérique d'histoires et de récits

Résumé du projet

CREation est un programme de financement à plusieurs niveaux qui soutiendra des projets fondés sur les forces, axés sur la communauté et dirigés par des jeunes dans des communautés à travers le Canada. Les groupes/collectifs de jeunes locaux et constitués en société peuvent faire la demande pour le financement au soutien de programmes et de projets communautaires, tout en bénéficiant de possibilités novatrices de mentorat, de formation et de renforcement des capacités.

Le volet « Partage en format numérique d'histoires et de récits » accordera un financement allant jusqu'à 20 000 \$ aux projets dirigés par de jeunes Autochtones et aux groupes sans but lucratif qui utilisent la technologie pour partager en format numérique des histoires, des connaissances et des expériences. Les projets doivent être dirigés par au moins trois jeunes Autochtones (âgés de 15 à 29 ans) qui participent de manière significative à l'orientation, la planification, la mise en œuvre et/ou l'évaluation du projet.

Priorités pour le volet de financement

Dans ce volet, la priorité sera le soutien :

- De groupes et collectifs Autochtones de base ;
- D'écoles et de groupes scolaires ;
- De groupes qui ont une certaine expérience de la gestion de programmes et de projets, mais qui souhaitent passer à un niveau supérieur ou essayer quelque chose de nouveau ;
- De projets dont l'échelle et la portée sont adaptées au financement fourni (c'est-à-dire que le nombre et la fréquence des engagements sont adaptés au financement demandé).

Domaines d'intérêts du projet

Les projets retenus s'inscriront dans les domaines suivants. Veuillez noter que les projets peuvent s'inscrire dans plusieurs domaines d'intérêts (il suffit de choisir celui qui décrit le mieux votre projet).

Renforcement de capacités

Les projets soutiendront les opportunités de formation et de développement permettant aux jeunes d'acquérir des compétences liées à la création de contenu numérique. Les projets dans ce domaine doivent avoir un plan pour partager ces connaissances avec d'autres jeunes dans le cadre de leur programme et/ou pour développer une œuvre de média numérique qui peut être partagée (par exemple, suivre des cours de vidéographie, et ensuite créer une vidéo qui partage l'impact communautaire de votre groupe).

Créer de nouvelles plateformes

Les projets soutiendront la création de plateformes et/ou de systèmes (par exemple, RV, jeux vidéo, etc.) pour inciter les jeunes et la communauté à s'informer sur les perspectives, les futurismes et les



connaissances Autochtones.

Partager nos connaissances et nos perspectives

Les projets soutiendront l'utilisation de plateformes numériques pour partager des connaissances et des informations liées au bien-être, à la culture et aux enseignements, à la langue, aux nouvelles, aux perspectives et toute autre information qui contribue à amplifier la voix des jeunes Autochtones.

Raconter nos histoires

Les projets se concentreront sur l'utilisation de plateformes numériques (baladodiffusions, publications de blogue, création de vidéos, plateformes de partage d'art, émissions de radio, médias sociaux, etc.) pour partager les histoires et les connaissances des jeunes, des Gardiens du savoir et des membres de la communauté.

Admissibilité

CREation financera en priorité les groupes de jeunes de base composés d'un minimum de 3 jeunes Autochtones.

Veillez noter que pour les besoins de ce programme, la CRE définit les Autochtones comme étant les membres inscrits et non inscrits de Premières nations, d'Inuits et de Métis du Canada, vivant dans une réserve ou à l'extérieur de celle-ci.

Les groupes et projets éligibles sont les suivants

- Groupes et collectifs de jeunes non constitués en société ou de base.
- Les petits groupes de jeunes constitués en société (remarque : la CRE définit une petite organisation comme un groupe qui compte 1 à 8 employés à temps plein et dont le budget de fonctionnement est inférieur à 500 000 dollars).
- Conseils de la jeunesse
- Groupes scolaires

Groupes et projets inéligibles :

- Les projets qui ne comportent pas de composante de partage numérique
- Individus
- Les projets qui ne sont pas dirigés par des jeunes (ou dont la majorité des dirigeants ont plus de 30 ans).
- Organisations non-Autochtones
- Projets se déroulant à l'extérieur du Canada
- Sociétés et entreprises à but lucratif

Dépenses non admissibles

La CRE ne financera PAS les projets de nature politique (par exemple, soutenir une personne qui se présente aux élections) ou qui impliquent la distribution de substances (alcool, tabac non traditionnel, marijuana, substances illicites, etc.)

Processus de révision

Les candidatures seront examinées par le Comité de subventions communautaires composé de membres du Cercle consultatif, de membres de la communauté, de jeunes Autochtones et d'autres Porteurs de connaissances. Tous les membres auront de l'expérience dans la gestion de programmes et d'initiatives, la supervision de projets et l'offre de soutien communautaire. Le comité d'examen sera composé à 100 % de personnes Autochtones et à 75 % au moins de jeunes.

Renforcement des capacités

Tous les groupes financés devront participer à des ateliers de formation et de développement des compétences en ligne en matière de gestion, d'animation, d'évaluation et la préparation de rapport de programmes. Des séances d'orientation seront organisées pour tous les nouveaux bénéficiaires de subventions. Tous les bénéficiaires se verront attribuer un membre du personnel du CRE et auront des réunions individuelles avec ce membre du personnel tout au long du projet.

Rapports et évaluation

Les bénéficiaires seront invités à faire deux rapports sur leurs projets.

Bilan à mi-parcours (6 mois après le début du projet) : Les bénéficiaires rempliront un court rapport et se réuniront virtuellement avec un membre du personnel de CREation pour discuter des défis et des succès. Les bénéficiaires partageront des mises à jour sur les dépenses budgétaires, les activités achevées et la portée des jeunes.

Rapport final (2 mois après la fin du projet) : Les bénéficiaires soumettront un compte rendu final (y compris une évaluation narrative, un rapport budgétaire, un feuillet de suivi des participants, un feuillet de suivi des heures de programme, etc.) Les bénéficiaires recevront une copie du rapport final dans le premier mois suivant la date de début du projet.

Les bénéficiaires de subventions devront recueillir des données dans le cadre de leurs rapports.

Surveillance financière et tutelle

Les candidats âgés de plus de 18 ans n'ont pas besoin d'un administrateur ou tutelle externe et, s'ils sont retenus, ils recevront directement les fonds de la subvention.

Les candidats retenus, âgés de 15 à 17 ans, auront besoin d'un organisme local à but non lucratif ou d'un membre de la communauté de confiance âgé de plus de 18 ans pour l'administration de leur subvention. Il peut s'agir d'une personne que les candidats connaissent déjà ou le CRE peut faire appel à un organisme ou un membre de la communauté qui le souhaite, mais devra aussi créer un accord de tutelle garantissant que les jeunes seront soutenus.

Remis des fonds

La CRE n'émet pas de chèques. Les fonds seront envoyés aux titulaires de subvention par virement bancaire/dépôt direct Plooto. Les bénéficiaires recevront les fonds dans les trois semaines suivant la soumission d'un accord de financement signé.



Calendrier

Étapes	Rentrée d'été
Ouverture des candidatures	1 ^{er} juin 2022
Date limite de dépôt des demandes	30 juin 2022
Décisions publiées	29 août 2022
Date de début du projet	30 août 2022
Rapport de mi-parcours	10 janvier 2023
Date de fin du projet	30 mai 2023
Remise du rapport final	31 juillet 2023

Sauf indication contraire, toutes les dates limites sont fixées à 23 h 59 H.N.P..

Questions

Tout au long du processus, nous encourageons les candidats à communiquer avec le CRE pour toutes leurs questions. Pour parler à un membre de notre équipe, veuillez nous envoyer un courriel à jessica@canadianroots.ca.